

Retour sur la réception du Prix Goncourt 1921. De la censure sociale à la concurrence littéraire

LOURDES RUBIALES BONILLA

Universidad de Cádiz / Espagne

✉ lourdes.rubiales@uca.es

RESUMÉ. L'octroi du Prix Goncourt 1921 à *Batouala*. Véritable roman nègre de René Maran, fonctionnaire colonial d'origine guyanaise, a soulevé une polémique politique et littéraire, entretenue par la presse pendant toute l'année 1922 et au-delà. Les travaux consacrés à ce qu'on connaît, déjà à l'époque, comme l'« affaire *Batouala* » nous donnent une idée assez précise des clés, de l'évolution et de la dynamique de la controverse médiatique. Dans cet article, nous nous intéressons à un aspect particulier de la réception de *Batouala* en France : l'effort (et l'impuissance) du pouvoir pour neutraliser le discours de Maran à travers une censure qui évite de se déclarer comme telle.

RESUMEN. *Vuelta a la recepción del Premio Goncourt 1921. De la censura social a la competencia literaria.* La concesión del Premio Goncourt de 1921 a *Batouala*. Véritable roman nègre de René Maran, funcionario colonial de origen guyanés, suscitó una polémica política y literaria que se mantuvo en la prensa durante todo el año 1922 y más allá. Los trabajos que han estudiado lo que se conoce, ya en la época, como el "affaire *Batouala*" nos dan una idea bastante precisa de las claves,

MOTS-CLÉS :

Batouala ;
réception ;
censure ;
réponses ;
France ;
colonies

PALABRAS CLAVE:

Batouala ;
recepción ;
censura ;
respuestas ;
Francia ;
colonias

Pour citer cet article

Rubiales Bonilla, L. (2022). Retour sur la réception du Prix Goncourt 1921.

De la censure sociale à la concurrence littéraire. *Hybrida*, (5), 129–151.

[https://doi.org/10.7203/HYBRIDA.5\(12/2022\).25387](https://doi.org/10.7203/HYBRIDA.5(12/2022).25387)

la evolución y la dinámica de la polémica mediática. En este artículo nos centramos en un aspecto particular de la recepción de *Batouala* en Francia: el esfuerzo (y la impotencia) de las autoridades por neutralizar el discurso de Maran mediante una censura que evita declararse como tal.

ABSTRACT. *Return to the reception of the Prix Goncourt 1921. From social censorship to literary competition.* The awarding of the 1921 Prix Goncourt to *Batouala. Véritable roman nègre* by René Maran (1887-1960), a colonial official of Guyanese origin, sparked a political and literary controversy that was sustained by the press throughout 1922 and beyond. The critical history of what was known, even then, as the “*Batouala* affair” gives us a fairly precise idea of the key points, the evolution and the dynamics of the media polemic. In this article we focus on a particular aspect of the reception of *Batouala* in France: the effort (and failure) on the part of the authorities to neutralise Maran’s discourse through a form of censorship that avoided presenting itself as such.

KEY-WORDS:
Batouala;
censorship;
reception;
responses;
France;
colonies

1. Introduction

En été 1921, paraît chez Albin Michel un roman intitulé *Batouala. Véritable roman nègre* de René Maran (1887-1960). D'origine guyanaise et fonctionnaire colonial en Afrique Équatoriale Française depuis 1909, l'auteur est à peine connu dans certains réseaux littéraires métropolitains où il cherche à se faire un nom comme poète. D'ailleurs, à la parution de *Batouala*, il avait déjà publié deux recueils de poèmes, *La Maison du bonheur* (1909) et *La Vie intérieure* (1912), aux éditions du Beffroi. Notre étude sur les années d'émergence de Maran comme écrivain (Rubiales, 2016) analyse les conditions qui expliquent l'adoption, de la part de l'aspirant, d'une « posture » littéraire que nous dénommons « dandy » et laisse entrevoir les raisons du changement de stratégie le menant de la poésie au roman et du détachement envers la « chose publique » à l'entrée fracassante dans les débats sur les questions sensibles de l'après-guerre : l'Allemagne, le communisme, le déclin de l'Occident, la « question noire » et, plus généralement la « question coloniale ». Ces questions sont évoquées de façon explicite dans la longue préface qui précède le roman –où l'auteur porte une série d'accusations contre la colonisation française et contre la civilisation occidentale– mais elles se trouvent aussi, de manière biaisée, au cœur même de la fiction : celle-ci, qui se dit « vraie », met en scène des Noirs africains doués de parole et tenant un discours peu flatteur envers les Blancs. Le sous-titre « Véritable roman nègre » et l'identité raciale et professionnelle de l'auteur complètent les ingrédients d'un mélange explosif que le Prix Goncourt fera éclater le 14 décembre. Les réactions au prix, provenant de tous les secteurs de la presse, sont nombreuses et souvent très virulentes. En quelques jours, la question dépasse le champ littéraire, puis les limites nationales pour devenir une affaire politico-sociale de répercussions internationales, comme le montrent les travaux qui ont étudié ce qu'on connaît, déjà à l'époque, comme l'« affaire *Batouala* ». ¹ En effet, dans le processus de la réception par la presse, très active depuis décembre 1921 jusqu'à février 1922, mais qui se prolonge tout au long de 1922 et au-delà, le livre de Maran perd son statut de simple texte littéraire pour devenir un « générateur d'idéologie » (Porra, 1994, p. 60). L'utilisation du texte par la presse allemande à des fins polémiques et la peur de l'influence du discours de Maran dans les colonies nous semblent les deux principaux facteurs externes qui agissent sur l'orientation de la critique en la politisant à l'extrême. Cette politisation se produit à deux niveaux, le premier concernant le nombre de « profanes » qui interviennent dans la polémique, notamment dans la

¹ Voir notamment : Fayolle (1978), Ojo-Ade (1978), Egonu (1980), Porra (1994 et 1997), Rubiales (2005).

presse coloniale et dans les instances du pouvoir ; le deuxième, l'interférence des questions extra-littéraires dans la critique émanant du champ littéraire.

Au-delà de la polémique médiatique, qui a opposé diverses interprétations du roman et diverses positions à son égard, dans cet article nous nous intéressons à un aspect particulier de la réception de *Batouala* en France : l'effort (et l'impuissance) du pouvoir pour neutraliser le discours de Maran à travers une censure qui évite de se déclarer comme telle.

2. Censure

Les approches récentes du phénomène de la censure mettent l'accent sur les structures implicites et sur les formes diverses de la « censure sociale » plutôt que sur les actions directes, proscriptives ou répressives, de contrôle des discours et des pratiques par l'État (Roussin, 2020, p. 26). D'ailleurs, cette vision élargie du concept de censure peut être rattachée, d'une certaine manière, à l'un des premiers sens du terme « censure », à savoir « action de soumettre une personne, sa conduite, ses actes, ses opinions, etc., à un jugement critique ». Dans ce sens, « censure » devient synonyme de « correction, blâme, répréhension, action de reprendre, de critiquer les paroles, les actions des autres ».² C'est dans cette première acception qu'on peut considérer les réactions contre *Batouala* et contre son auteur comme relevant d'une « censure sociale » qui vise moins l'interdiction que la dévalorisation et le discrédit public du discours « déviant ». Mais d'autres modalités de censure, notamment la censure répressive, seront réclamées contre Maran par certains éléments de la classe politique et du corps des fonctionnaires coloniaux. Or cet appel à l'intervention de l'État se heurtait à deux écueils : d'abord, au lendemain de la guerre, la France se fait le héraut de l'antiracisme contre le discours raciste allemand, qui contestait l'utilisation de soldats noirs lors du conflit et donc la légitimité de la victoire (Porra, 1994) mais aussi contre le racisme anglo-saxon dont quelques manifestations se produisent en France dans l'après-guerre (Chathuant, 2010). Les colonisés eux-mêmes entretiennent à l'époque le mythe de la France anti-raciste, comme le montre le discours que le Dahoméen Kojou Tivalou Houenou (1887-1936) prononce, lors d'un voyage aux États-Unis, devant le congrès de l'« Universal Negro Improvement Association » que présidait Marcus Garvey (1887-1940) : « La France est le seul pays qui, non seulement n'a pas le préjugé des races, mais lutte pour sa disparition » (Tivalou

² Entrée « Censure » du *Dictionnaire de l'Académie*, en ligne : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9C1295>.

citée par Dewitte, 1985, p. 88).³ Dans ce contexte, l'exécution de mesures –de quelque nature qu'elles soient– contre un Noir, rendu en plus célèbre par un prix littéraire prestigieux, n'était peut-être pas le plus opportun du point de vue de l'image de la France à l'extérieur. Ensuite, si à la parution de *Batouala*, Maran était un écrivain méconnu, il était en revanche un fonctionnaire bien connu des autorités de l'A.E.F et de Paris, un subalterne « inconfortable », un « irrégulier de la vie » dont les protestations, les réclamations et surtout les accusations ont exaspéré plus d'un gouverneur et plus d'un ministre. Pour des questions que nous avons analysées ailleurs (Rubiales, 2005, 2010) et que nous rappellerons plus bas, le pouvoir avait intérêt à freiner non plus la diffusion du livre, ce qui était pratiquement impossible car il avait été très vite traduit dans plusieurs langues, mais la polémique elle-même.

Dans le processus de réception de *Batouala* par la presse, l'ethnologue et africaniste Maurice Delafosse (1870-1926) publie l'une des premières critiques à fondement politico-moral contre le roman de Maran et contre l'Académie Goncourt, l'un pour avoir porté des diffamations contre les fonctionnaires et contre l'œuvre coloniale, l'autre pour en avoir amplifié la diffusion. Le titre de l'article, paru dans le numéro du 19/20 décembre dans *La Dépêche coloniale et maritime* en dit long : « Une œuvre de haine. *Batouala* ou la calomnie. En couronnant ce pamphlet, l'Académie Goncourt a commis une mauvaise action » (Delafosse, 19/20-12-1921, p. 1). En réalité, Delafosse répondait implicitement au rédacteur de *L'Humanité* qui, se fondant lui aussi sur des critères politiques, avait célébré le prix par ces mots : « En couronnant cette œuvre, les dix ont eu un geste heureux : mais auront-ils le courage de le prolonger en s'élevant eux-mêmes contre les horreurs de la colonisation dénoncées récemment encore à la Chambre des Députés ? » (s/a, 15-12-1921, p. 1).

En janvier-février 1922, Delafosse revient sur la question en publiant une série de trois articles, intitulés de façon générique « Pour les fonctionnaires coloniaux »⁴ dans lesquels il va plus loin car il y introduit une réflexion sur la liberté d'expression. Ces textes sont en fait destinés à donner aux fonctionnaires certaines recommandations à propos de ce qui était « dicible » en matière coloniale mais ils lancent égale-

³ Kojo Tovalou a d'ailleurs été victime de racisme de la part de touristes américains dans un établissement de Montmartre en 1923, incident devenu une affaire publique (Zinsou et Zouménéou, 2004, p. 136 ; Chathuant, 2010, p. 244-247).

⁴ « La fin des scandales. On demande que justice soit faite » (Delafosse, 8/9-2-1922, p. 1), « Le droit d'écrire. La licence est la pire ennemie de la liberté » (Delafosse, 19/20-2-1922, p. 1) et « À propos du droit d'écrire. Quelques précisions » (Delafosse, 26/27-2-1922, p. 1-2).

ment des avertissements aux Français, ignorants des réalités coloniales et prêts à croire les fabulations du premier venu car, comme beaucoup de ses collègues, Delafosse soutenait que la plupart des scandales coloniaux étaient « fabriqués » en métropole.⁵ Dans le deuxième de ses articles, Delafosse reproduit une question écrite, déposée à la Chambre le 14 février par le député du Tarn Élie de Lastours (1874-1932). Le député demande au ministre des colonies :

1° Si M. René Maran, auteur du roman *Batouala*, est bien un fonctionnaire de l'Administration coloniale.

2° S'il a été porté à sa connaissance que des tracts ont été imprimés et répandus à l'étranger qui reproduisent un certain nombre de passages de *Batouala* où l'auteur attaque notre politique coloniale, les mœurs de nos officiers et des femmes blanches et rapporte des propos insultants à l'égard d'une nation alliée.

3° Si, sous réserve que la réponse à la première question soit affirmative, il n'a pas jugé que des mesures sévères doivent être prises à l'égard du fonctionnaire dont il s'agit. (Lastours, 15-2-1922, p. 393)

Delafosse explique les obstacles techniques à la réalisation de la demande de Lastours en rappelant que le « fonctionnaire incriminé » n'appartenait pas à l'administration coloniale mais aux cadres locaux. C'était donc au gouverneur général de la colonie et non pas au ministre de décider sur les mesures à prendre contre lui. Et surtout, il considère que, dans le cas précis de Maran, les éventuelles mesures seraient inutiles contre un mal déjà accompli. C'est la raison pour laquelle il lance l'idée d'une censure préventive, qu'il dit appuyée par les associations de fonctionnaires et consistant à encourager l'auto-censure parmi le personnel de l'administration.⁶ Les réactions à cette proposition d'auto-censure expliquent sans doute que l'auteur ait voulu ajouter

⁵ « Nous n'avons eu que trop de scandales coloniaux dont l'origine, neuf fois sur dix, devrait être recherché de ce côté des mers plutôt que de l'autre » (Delafosse, 8/9-2-1922, p. 1). Pour sa part, Carl Siger (pseudonyme de Charles Régismanset) dans l'un des articles qu'il consacre à *Batouala*, voyait l'œuvre primée dans la tradition métropolitaine du goût pour le scandale colonial, tradition qu'il rendait responsable de l'image négative des colonies depuis l'expansion (Siger, 15-2-1922, p. 202-203).

⁶ Voici la proposition de Delafosse : « Il n'est pas permis de décrier une administration à laquelle on a l'honneur d'appartenir et de laquelle on reçoit sa subsistance, ni une société dont on est l'un des membres. Il n'est pas permis de combattre une politique coloniale dont on a accepté d'être l'agent. Il n'est pas permis de traîner dans la boue ni de tourner en ridicule des chefs sous les ordres desquels on a servi et auxquels souvent l'on doit beaucoup, surtout lorsque ces chefs en dépit des petits travers qu'ils ont pu montrer, ont contribué à faire la grandeur de la France d'outre-mer et lui ont donné leur vie. Il n'est pas permis de salir, par des accusations anonymes ou des allusions transparentes, des collègues dont on a surpris l'existence intime en ces maisons de verre que sont les villes coloniales, ni les femmes de ces collègues. Il n'est pas permis de présenter les indigènes que l'on administre sous des couleurs qui seraient de nature à les déprécier dans l'estime de qui ne les connaît pas » (Delafosse, 19/20-2-1922, p. 1).

« quelques précisions » dans un dernier article où il se proclame défenseur de la liberté d'expression mais seulement pour ceux qui « dans le but de redresser des torts ou de combattre de funestes erreurs, critiquent certaines de nos institutions ou de nos pratiques administratives » (Delafosse, 26/27-2-1922, p. 1) et non pas pour ceux dont le but serait de dénigrer l'œuvre coloniale.

La réponse du ministre aux questions de Lastours se fait attendre. Elle n'arrive en fait qu'en 1924 alors que la polémique médiatique est (presque) éteinte. La raison de ce long silence, apparemment injustifié, du ministre, il faut la chercher dans une nouvelle question écrite, déposée par le député de la Guadeloupe Achille René-Boisneuf (dit *Boisneuf*, 1873-1927), le 24 février 1922. Cette nouvelle question parlementaire inverse les termes de celle de Lastours en présentant Maran non plus comme accusé mais comme accusateur puisque le député demande :

1° Si M. René Maran, l'auteur du roman *Batouala*, récemment couronné par l'Académie Goncourt et à propos duquel une question écrite lui a été posée le 14 février 1922, sous le n° 12433, ne serait pas le même fonctionnaire colonial qui, en 1920, aurait adressé au ministère des Colonies deux rapports circonstanciés, appuyés de copies annexes de pièces officielles, sur les iniquités et les crimes commis en A.E.F. par plusieurs fonctionnaires, et dont il aurait été témoin.

2° Dans le cas de l'affirmative, quelles suites auraient été données aux accusations précises formulées par M. René Maran. (Boisneuf, 24-2-1922, p. 512)

À la fin de l'année, une intervention parlementaire réactualise la question *Batouala* lors d'un débat tenu à la Chambre le 21 décembre. En effet, le député du Pas-de-Calais Georges Barthélemy (1882-1933) demande au ministre des explications sur l'inaction du gouvernement face à la diffusion d'un texte nuisible pour l'œuvre coloniale et donc pour la nation :

Je reconnais le talent de tous ceux qui font partie de l'Académie Goncourt, et ce n'est pas la forme littéraire de l'ouvrage que j'entends critiquer. Je constate simplement qu'un fonctionnaire a craché sa bile sur toute la grande famille coloniale française indistinctement, et M. le ministre des colonies n'a rien fait pour essayer de paralyser dans le pays une pareille propagande.

Vous dites que nous n'avons pas à nous émouvoir d'une pareille carence. C'est pourtant votre devoir au lendemain de la parution de ce livre, qui a été traduit dans toutes les langues et répandu à travers l'Europe entière, de protester contre pareille incorrection... M. le ministre avait le pouvoir d'agir au lendemain de la publication de ce livre.⁷

⁷ Nous citons les interventions des députés d'après le *Journal officiel de la République Française. Débats parlementaire. Chambre des députés*, 22-12-1922 (première séance du 21-12-1922), p. 4391-4392.

Au cours du débat, Léon Daudet est pointé comme membre de l'Académie Goncourt mais il se défend : « Je n'ai pas voté pour *Batouala* » et puis, à Barthélemy : « M. le ministre n'est pas l'administrateur de la littérature française, que voulez-vous qu'il fit ? ». Le député de la Guyane et défenseur de Maran, Gratién Candace (1873-1953) évoque pour sa part Henri Barbusse qui « a publié certains livres que nous n'approuvons pas. Mais il s'agit de la liberté de pensée... ». Finalement, Barthélemy nie défendre la censure (« Je ne suis pas –la situation même que j'occupe sur les bancs de cette Chambre le prouverait–⁸ partisan de la censure. Je n'ai jamais suggéré de censurer l'œuvre de M. Maran ») et ne reproche au ministre que d'avoir manqué l'occasion de répondre « à un pamphlet colonial comme celui-ci que nous avons entre les mains » au moyen d'« un tract de propagande pour montrer les erreurs qu'il contient ». Le débat se termine par une intervention de Boisneuf qui introduit un élément nouveau par rapport aux deux questions écrites évoquées plus haut – dont la sienne – en faisant ressortir l'identité raciale de l'auteur par-dessus celle du fonctionnaire : « Depuis des siècles, depuis toujours, ce sont les Blancs qui écrivent. Ils écrivent ce qu'ils veulent sur les Nègres. Pour une fois qu'un Nègre a écrit quelque chose qui vous déplait, ne le pendez pas ! ».

Pour résumer : on voit bien que l'affaire *Batouala* a dérangé le pouvoir politique et que celui-ci en a fait une question d'intérêt national mais la censure – dans son sens fort d'interdiction de la parole publique – n'a pas été défendue ouvertement ni envisagée comme action plausible. Si Lastours suggère des mesures disciplinaires contre le fonctionnaire, elles n'ont jamais été prises, du moins officiellement.⁹ D'ailleurs, le ministre répond... deux ans plus tard, que :

Aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre l'auteur de *Batouala* afin de ne point attribuer à l'ouvrage en cause une importance qu'il ne comporte pas et surtout afin de ne pas contribuer à faire décerner la palme du martyr à un fonctionnaire au demeurant peu intéressant et qui est déjà suffisamment châtié par la réprobation unanime de tous ses collègues. Conformément à l'attitude qui a été déjà prise par le Département, il semble désirable qu'aucune publicité supplémentaire ne soit donnée à l'affaire *Batouala* qui pourrait donner aux Allemands de nouveaux éléments pour une

⁸ Barthélemy était inscrit au groupe parlementaire du Parti socialiste ([https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/447](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/447)). Il n'était donc pas communiste comme nous l'affirmons ailleurs (Rubiales, 2005, p. 143, note 33).

⁹ Il est difficile de ne pas voir le procès entamé en 1924 contre *Les Continents*, journal fondé par Maran et Kojo Tovalou, comme une manifestation de la censure sur l'auteur de *Batouala*.

campagne qu'ils ont déjà entreprise contre notre administration et dont le ministère des Affaires Étrangères a eu déjà des échos.¹⁰

Or, comme le remarque Nathalie Roelens :

Couper l'attention, mettre à l'écart, stigmatiser, tous ces gestes peuvent se résumer comme une rupture, ou du moins une perturbation, du circuit communicationnel dont les ciseaux d'Anatasie se font emblème. Censurer serait alors un acte de parole particulier : où le dire qui implique un faire est conçu pour couper la parole de l'adversaire, pour le museler, le bâillonner, le faire taire, pour inter-dire. À la fois c'est un inter-dire qui a besoin d'être public, même s'il gagnerait à être privé, discret, à être un faire sans le dire, car en disant publiquement qu'il interdit, il provoque un effet contraire à celui escompté, attire l'attention sur l'objet interdit, le met sur un piédestal, bref en fait la publicité. (Roelens, 2008, p. 7)

Enfin, l'intervention de Barthélemy proposant une correction officielle des « erreurs » contenues dans *Batouala* met en lumière un autre aspect de la réception et un autre visage de la censure, qui prend la forme de la « réponse ». Ainsi, lors de ce même débat, Gratien Candace évoque l'ouvrage de René Trautmann, dont il sera question dans les lignes qui suivent, comme un exemple de la « réponse à *Batouala* » que Barthélemy demandait. D'ailleurs, censure et réponse vont souvent ensemble. Par exemple, dans le troisième des articles cités de Delafosse, outre les précisions de ses affirmations concernant les limites de la liberté d'expression pour les fonctionnaires, l'auteur pensait « faire plaisir au corps tout entier des fonctionnaires coloniaux en reproduisant ci-dessous une lettre adressée au directeur de *La Dépêche Coloniale* par un prospecteur minier que sa situation rend absolument impartial » (Delafosse, 26/27-2-1922, p. 2). La lettre était un démenti de l'image des fonctionnaires coloniaux au « pays de Batouala » et une réaffirmation de leur labeur de « pacification » ainsi que de la libre acceptation de la « protection » du drapeau français de la part des « Batouala de la région ».

3. Réponses

Deux précisions sont nécessaires avant d'aborder notre sujet :

1. Nous reprenons le terme, utilisé par le député Candace, de « réponse », plus général, plus vague aussi, que celui de « contre-discours », pour deux raisons. D'abord, la notion de contre-discours est souvent associée, surtout dans le cadre du « discours social » et de la « discursivité sociale », à la périphérie, à la dissidence, au pôle do-

¹⁰ CAOM, Aix, Dossier Personnel de René Maran, réponse du Ministère au député Lastours, 29-3-1924.

miné d'un système discursif organisé selon les lois canoniques du centre (Angenot, 1989, p. 17-19). Dans ce sens, « contre-discursif » devient synonyme de « subversif », d'« alternatif » ou encore de « résistant ». Il est donc problématique de considérer comme contre-discursifs les textes « contre-*Batouala* » dans la mesure où leur fonction était, précisément, de rétablir la *doxa* à laquelle le discours subversif de Maran avait porté atteinte et surtout de réaffirmer les rapports de domination discursive entre la France et ses colonies. Ensuite, si on se place dans la perspective des théories de l'argumentation, il est également problématique de considérer les textes dont il sera question ici comme de vrais contre-discours, c'est-à-dire comme des discours contre-argumentatifs, pour des raisons que nous verrons par la suite.

2. Si nous avons distingué entre réponses « littéraires » et « non littéraires », c'est dans la mesure où celles-ci se réclament, par des rappels paratextuels, d'une connaissance « scientifique » face à la « fantaisie » consubstantielle à l'œuvre de fiction.¹¹ Or cette distinction adoptée ici pour le besoin de l'exposé est d'une pertinence relative, d'abord parce que les catégories « science » et « littérature » ne sont pas toujours nettement séparées dans la production intellectuelle sur les colonies : autant telle discipline, comme la psychologie coloniale, s'appuie sur les recherches des romanciers,¹² autant le roman se réclame d'une vérité factuelle qui entend compléter voire concurrencer la vérité scientifique.¹³ Ensuite, parce que réponses littéraires et non littéraires se heurtent aux mêmes difficultés pour dire « plus vrai » que *Batouala*. Comme les débats sur le roman tenus dans la presse, les discours-réponses traduisent l'embarras des auteurs face à la double confusion émanant de l'œuvre de Maran : celle qui a trait au pacte ambigu qu'elle propose au lecteur (celui de la « fiction vraie ») et celle découlant de la superposition entre les instantes discursives qui y interviennent (l'auteur, le narrateur, le personnage).

¹¹ « C'était –affirmait sur *Batouala* l'auteur de l'un de ces textes–, il est vrai, un roman et qui dit roman, dit fantaisie » (Blache, 1922, p. v).

¹² Une étude sur la psychologie coloniale observe, en effet, « une étonnante convergence dans les années 1920-1930 entre le projet de la psychologie coloniale et le programme du roman colonial, dans les objectifs et les méthodes, qui aboutit à la construction d'un même discours psychologique sur les sociétés coloniales » (Singaravélou, 2008, p. 120).

¹³ Comme l'écrivait Jean Rodes (1867-1947) –l'un des premiers à avoir théorisé sur l'« exotisme nouveau »– : « Les contrées les plus lointaines sont maintenant connues ; nous nous sommes mêlés à leurs habitants, nos idées et notre langage ont pénétré chez eux, en même temps que les produits de nos fabriques. Des unions ont créé des races intermédiaires [...]. Il y a longtemps que nous sommes installés partout, industriels, ingénieurs, marchands, et il semble que, suivant cette évolution, la littérature exotique, d'exclusivement poétique et subjective qu'elle était, devienne objective, scientifique et d'observation » (Rodes, 6-1903, p. 352).

3.1. Réponses non littéraires

Lors du deuxième semestre de 1922, paraissent deux ouvrages partageant un certain nombre de traits communs dont le principal est le fait de se présenter comme des « réponses à *Batouala* » : *Au pays de Batouala, Noirs et Blancs en Afrique* de René Trautmann et *Vrais Blancs et vrais Noirs d'Afrique au XXe siècle* de Joseph Blache. Si Trautmann attestait une trajectoire académique et professionnelle dans le domaine de la médecine coloniale, le rapport de Blache à la colonie semble moins spécialisé et lié surtout au secteur privé.¹⁴ En tout cas, aucun de ces auteurs ne s'était encore fait connaître par des écrits d'importance. C'est peut-être la raison pour laquelle ils ont tous deux pris soin d'entourer leurs ouvrages d'un paratexte solide¹⁵ où des personnalités « autorisées » en matière coloniale agissent en instances de légitimation des textes et des discours qui en émanent. L'ouvrage de Blache est parrainé par « M. Willian Guynet, Délégué de l'A.E.F au Conseil Supérieur des Colonies » (la fonction en est indiquée sur la couverture) ; celui de Trautmann est légitimé par la fonction de l'auteur, « Médecin-major de 1^{ère} classe des Troupes coloniales », et par une préface de Pierre Mille (1864-1941), qui n'avait pas besoin de présentation car il était une personnalité connue dans les milieux parisiens et une autorité dans le monde colonial.¹⁶

Le but affiché de ces textes, inspirés, selon Blache, par l'indignation, était de mettre en garde l'opinion métropolitaine, « éblouie » par le prestige du Goncourt,

¹⁴ René Trautmann (1875-1956) participe, depuis le début du siècle jusqu'aux années trente, à plusieurs missions médicales et occupe différents postes de direction dans des hôpitaux et laboratoires des colonies africaines. Il est présenté sur le site de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, dont il devient membre en 1929, comme « médecin-colonel » et « écrivain » (<https://academieoutremer.fr/academiens/?ald=728>). Nous avons trouvé moins d'informations sur Joseph Blache. Sa formation nous est inconnue ainsi que sa date de naissance. Un avis de décès dans un journal de la marine nous dit qu'il meurt en 1953. À l'occasion de sa promotion à la Légion d'Honneur, une note dans *Les Annales coloniales* le présente comme directeur des « Chargeurs Réunis » et autres compagnies maritimes, puis journaliste, publiciste et membre de plusieurs associations et institutions coloniales (s/a, 2-8-1933, p. 2). Il dit lui-même qu'il n'était « ni tout à fait commerçant, ni tout à fait fonctionnaire [...] mais occupé de choses maritimes seulement » (Blache, 1922, p. 9).

¹⁵ Le paratexte de l'œuvre de Trautmann se compose de la préface de Pierre Mille, d'un commentaire de l'auteur, intitulé « Le roman de *Batouala* » et de la reproduction d'un article qu'il avait publié le 25-1-1921 dans *Action Nationale*, intitulé « Réponse à *Batouala* ». Celui de Blache comprend une lettre de l'auteur à Willian Guynet, la réponse de celui-ci, un « Avant-propos » de l'auteur et plusieurs annexes.

¹⁶ Avocat, journaliste, reporter dans divers journaux parisiens (entre autres, *Temps*, *Journal des Débats*, *Revue des deux mondes*, *Revue de Paris*) et romancier tardif, Mille est l'une des têtes visibles du mouvement littéraire colonial et parmi les mieux placés dans les structures du pouvoir et du savoir coloniaux des années vingt et trente.

contre l'image non conforme aux faits que traduisait la prétendue véracité de *Batouala*. Mais il s'agissait surtout « de justifier la colonisation et de faire toucher du doigt la légitimité et l'opportunité de la venue du Blanc en Afrique, contestées par R. Maran » (Guynet dans Blache, 1922, p. xiv). Pour ce faire, les deux auteurs se proposent de réfuter (ils se veulent par là « contre-argumentatifs ») certaines idées censées contenues dans le roman de Maran, mais leur démarche consiste plutôt à donner leur propre vision de la colonie qui, au fond, n'est pas trop éloignée de celle qu'ils reprochent à Maran. S'ils accusent celui-ci de mensonge, voire de calomnie, il trouvent que le péché de *Batouala* n'est pas exactement le mensonge mais plutôt la « généralisation ». À défaut de qualités de rigueur et de cohérence, auteurs et préfaciers renchérissent sur l'idée de « vérité », de « connaissance » et d'« exactitude » des propos tenus dans leurs textes. Ainsi, non seulement l'absence de prétention littéraire mais encore les défauts de forme se donnent comme des valeurs : ils indiquent la qualité d'hommes d'action de leurs auteurs face au littérateur incarné par Maran (Guynet dans Blache, 1922, p. xiv). Enfin, contre la généralisation, la démarche de Blache consiste à présenter de « bons » et de « mauvais » Noirs à côté de « bons » et de « mauvais » Blancs. Il ne s'agissait pas de peindre les colonies de façon « édulcorée », ce qui aurait été, selon eux, peu crédible, mais de faire semblant d'impartialité en en disant autant de bien que de mal. Ainsi le remarquait un compte rendu de l'époque :

[...] je félicite chaleureusement notre ami Joseph Blache de son livre courageux et probe qui réfute toutes les calomnies de « Monsieur » Maran. Joseph Blache ne dit pas : « Tout est bien dans le meilleur des mondes », mais il raconte ce qu'il a vu durant de longues années, en fervent colonial et voyageur impartial. Il dit les erreurs des Blancs et des Noirs, mais aussi les actes de courage, de bonté des uns et des autres. Son style imagé, bourré d'anecdotes vécues, où le sourire se mêle à l'émotion, donne à son livre une valeur documentaire de premier ordre. (Finaud, 21-10-1923, p. 20)

Quant à l'œuvre de Trautmann, Pierre Mille est laconique en arguments destinés à légitimer ce texte. D'ailleurs, en tant qu'homme de lettres et promoteur de la littérature coloniale, il n'hésite pas à souligner les « fortes qualités littéraires » de *Batouala* ni à lui accorder le mérite de l'originalité – « c'est le seul roman de psychologie préhistorique que nous possédions en français ! » (Mille dans Trautmann, 1922, p. 11) –, tout en exprimant ses réticences à l'égard de la « vérité coloniale » émanant de l'œuvre. Mille se limite à valoriser l'œuvre de Trautmann pour son caractère soit disant scientifique : « L'ouvrage de M. Maran est un pamphlet. Le vôtre est un rapport scientifique, établi avec méthode scientifique, mais tellement illustré d'anecdotes, de choses vues, qu'il est aussi agréable à lire que *Batouala* » (Mille dans Trautmann, 1922,

p. 5).¹⁷ Or ceci contredit l'auteur lui-même qui avoue ne pas avoir suivi « un plan rigoureusement tracé » ayant préféré de « laisser errer [s]a plume au gré de [s]es souvenirs » (Trautmann, 1922, p. 245). L'œuvre de Trautmann offre en plus un exemple très illustratif de la difficulté de « répondre » à *Batouala* car, d'abord, il fallait déterminer à quoi répondait-on exactement : au discours tenu par René Maran, écrivain et fonctionnaire noir, dans la préface, ou à celui de Batouala, personnage de fiction, créé certes par Maran mais à qui on attribue une sorte d'indépendance ontologique par rapport à son auteur ? Trautmann répond de façon paradoxale puisque, dans le chapitre intitulé « Réponse à *Batouala* », il prend le personnage de Batouala comme le destinataire fictif d'un discours dont la véracité était garantie, précisément, par son caractère non fictif. C'est que, pour Trautmann, « Batouala dépasse le cadre du petit roman colonial couronné par l'Académie Goncourt ; Batouala est le Nègre opprimé qui saisit chaque occasion – sans danger pour lui – d'exprimer sa haine contre le Blanc envahisseur » (Trautmann, 1922, p. 23).

Enfin, les deux auteurs brossent un portrait du Noir *ad hoc*, fait d'éléments hétérogènes – anecdotes, expériences personnelles, jugements de valeur, stéréotypes divers – mais visant l'équilibre entre le degré de développement et les capacités de la « race » : celle-ci devait être suffisamment attardée par rapport à la race blanche pour garder son statut inférieur, mais en même temps elle devait être suffisamment perfectible pour justifier le labeur des tuteurs :

La race noire est en retard sur les autres, sur la nôtre en particulier, d'un nombre respectable de siècles. Elle est perfectible, mais ne peut se perfectionner sans nous. À nous de la diriger dans la voie du progrès: à elle de se laisser conduire avec bonne volonté. (Trautmann, 1922, p. 247-248)

Outre ces ouvrages, si non entièrement conçus du moins présentés comme des réponses à *Batouala*, on ne peut ignorer ceux que le prolifique Delafosse, en tant qu'ethnologue, publie au cours de 1922 : *L'âme nègre* et *Les Noirs de l'Afrique*. Le premier est une anthologie de contes, maximes, fables et autres productions de la littérature orale de différentes régions de l'Afrique. Il s'agit donc des « Noirs peints par eux-mêmes » que l'auteur oppose aux constructions subjectives des auteurs ayant traité la matière, en allusion voilée à Maran (Delafosse, 1922a, p. 10). Le deuxième ouvrage est une synthèse

¹⁷ Après une caractérisation des indigènes, en étudiant (selon la table de matières): leurs qualités intellectuelles, leurs aptitudes, leur vanité, leur indolence et leur paresse, leurs idées sur la justice des Blancs, leurs vices, l'anthropophagie, etc., et des Européens : Gouverneurs, Commandants, Sous-commandants, Instituteurs, etc., Trautmann conclut que, grâce à son expérience de six ans en Afrique et à ses fonctions comme médecin, il croyait « connaître l'âme nègre aussi bien sans doute que M. René Maran, originaire des Antilles, qui s'est fait le champion de ses frères noirs d'Afrique, dans son livre très remarqué » (Trautmann, 1922, p. 242).

des découvertes sur l'antiquité et l'époque médiévale en Afrique où l'ethnologue offre une description raisonnée et cohérente des civilisations africaines (Delafosse, 1922b). Par ailleurs, Delafosse trouve l'occasion de rééditer, cette même année, son *Broussard ou les états d'âme d'un colonial*, texte publié pour la première fois en 1909 auquel il fait quelques ajouts pour l'édition de 1922, notamment le chapitre « Sur *Batouala* et autres romans nègres » (Delafosse, 1922c, p. 170-174).

Enfin, tous ces textes, à des degrés divers de « scientificité » et de légitimité dans le champ du savoir montrent la mobilisation des coloniaux pour la reprise du discours que Maran avait « usurpé ». Aux plus démunis du point de vue symbolique (Trautmann et surtout Blache), la réclame de *Batouala* leur a fourni l'occasion de placer leurs opinions personnelles à propos de la colonisation sur la scène publique.

3.2. Réponses littéraires

Parallèlement aux discours qui fondent leur légitimité sur la proclamation anti-littéraire pour « répondre » à *Batouala*, d'autres essaient d'atteindre le même but au moyen de la fiction. L'historien et théoricien de la littérature coloniale Roland Lebel (1893-1964) reconnaissait en 1925 que le scandale autour de *Batouala* avait favorisé la curiosité du public pour « les populations indigènes » et pour « [les] romans africains » et plaçait ceux-ci en opposition au « pamphlet » de Maran :

Quelques-uns de ces ouvrages ont été produits surtout à titre de protestation. Il semble aussi que les premiers romans écrits sur les indigènes d'A.O.F., dans les années qui suivirent, tendent à s'élever contre le pamphlet de René Maran et manifestent l'intention de donner une vue plus favorable, et, à tout prendre, plus exacte, de la réalité. Au « roman nègre » *Batouala*, Gaston Joseph oppose *Koffi*, « roman vrai d'un Noir » (Lebel, 1925, p. 217-218).

Vers le milieu de 1922, en effet, les Éditions du Monde Nouveau lancent *Koffi. Roman vrai d'un Noir*, de l'administrateur des colonies Gaston Joseph (1884-1977). De nombreux aspects paratextuels implicites –à commencer par le titre– posent l'œuvre de Joseph en écho de celle de Maran ainsi que le confirme la publicité accompagnant le lancement :

Batouala, avec talent, avec puissance plutôt qu'avec justice, apporta, tout ensemble contre les méthodes de la colonisation et contre les Noirs colonisés, un réquisitoire qui fit d'autant plus sensation que l'Académie Goncourt avait paru l'entériner. Les détracteurs passionnés de M. René Maran furent nombreux. Ils affirmèrent que l'œuvre couronnée était inique, non seulement pour les Blancs, mais encore pour les Noirs dont on n'a jamais dit, comme il convenait, les très solides vertus. Voici comblée cette lacune, pour la joie des coloniaux et du grand public qui l'avaient signalée et remarquée.

Koffi est, très exactement, ce qu'on eût souhaité que *Batouala* fût. C'est l'histoire d'un vrai Noir, comme il y en a beaucoup, intelligent, malin, souple, amoureux, vaniteux, qui quitte un jour son village natal pour entrer au service des européens. Successivement boy, cuisinier, interprète, roi, il se grise de sa puissance, devient la victime des féticheurs et meurt au Gabon, déporté.

Une des plus éminentes personnalités du roman colonial, M. Gabriel Angoulvant, Gouverneur Général des Colonies, Commissaire Général de l'Exposition coloniale interalliée de 1925, a fait précéder ce volume d'une magistrale, hautaine et singulièrement émouvante réponse aux réquisitoires de M. René Maran et de ses admirateurs. Tout le monde voudra lire *Koffi*. Il n'est pas, en effet, de livre plus varié, plus pittoresque, plus entraînant, plus amusant, plus attendrissant. En un mot, *il n'est pas de livre plus attachant*. (1922. Souligné dans l'original)

Koffi est en effet le roman qui s'est proposé le plus ouvertement comme réponse au roman « véritablement nègre » de Maran et celui qu'on peut considérer comme le « contre-*Batouala* » officiel puisqu'il a été légitimé avec le « Grand Prix de la littérature coloniale » en 1923.¹⁸

Sur la couverture on peut lire le nom et la fonction du préfacier et parrain, Gabriel Angoulvant (1872-1832), qui certifie la capacité et la légitimité de l'auteur – un « parfait » fonctionnaire colonial, maîtrisant l'art et la science – pour parler du sujet en question, ainsi que de l'authenticité et la véracité de celui-ci : « c'est une histoire vraie, vécue, exacte dans ses moindres détails » (Angoulvant dans Joseph, 1922, p. 7). L'originalité de ce roman se trouve dans le fait que :

son héros est peint sous la couverture de la réalité, sans que l'auteur se soit laissé entraîner, comme tant d'autres écrivains, dans des ouvrages du même ordre, soit par un sentimentalisme pleurnichard, soit par des préventions injustes contre une race encore arriérée dans son ensemble, mais en voie cependant d'évolution plus ou moins rapide suivant les régions. (Angoulvant dans Joseph, 1922, p. 8)

On le voit, les propos d'Angoulvant rejoignent ceux de Blache et de Trautmann sur ce qu'il fallait penser des Noirs et de la politique coloniale : le retard où se trouvait la race était évident mais de là à considérer que les Noirs étaient incapables d'évoluer revenait à mettre en question l'édifice idéologique sur lequel se fondait la colonisation. Ainsi, contre les personnages de *Batouala*, soumis dans une indolence ancestrale, que la colonisation avait attisée de Pernod, et qui se montraient réfractaires à l'influence du colonisateur, Gaston Joseph oppose l'histoire de Koffi, jeune Noir d'un village de la Côte d'Ivoire qui fuit le milieu traditionnel, tout enfant, sous le pas de l'un de ses

¹⁸ Créé en 1921 par le ministère des colonies.

voisins, déjà *boy*, à travers lequel il entreverra les possibilités de la civilisation des Blancs. Les différents maîtres de Koffi, chez lesquels il apprendra divers métiers, scandent les étapes de l'évolution du personnage que Joseph a doté de qualités montrant sa capacité et sa disposition à l'apprentissage aussi bien que sa ferme volonté d'entrer dans le monde des Blancs. La désinvolture de Koffi et la stupidité de ses maîtres poussent souvent le héros vers le chemin picaresque jusqu'à ce que, déjà formé, il entre au service d'un fonctionnaire colonial dont il deviendra l'interprète, s'érigeant ainsi en intermédiaire entre le pouvoir colonial et les gens de son village natal. Certains passages du roman, d'une propagande ingénue, montrent à quel point le « message » se voulait diaphane :

Je vis depuis longtemps avec les Blancs, fit Koffi. Je puis vous assurer qu'ils veulent notre bien, rien que notre bien. Écoutez les ordres toujours dictés par le bon sens et dans votre intérêt, même lorsque vous n'en saisissez pas de suite la portée. Vous viviez auparavant comme des bêtes et non comme des hommes. Les Blancs se donnent pour mission d'améliorer votre sort. Écoutez leurs conseils. Ne restez pas les esclaves de vieux préjugés et ne faites pas obstacle à leur action. Laissez-vous guider par eux. Ils savent tout. Vous ne savez rien... (Joseph, 1922, p. 178)

Or, bien qu'évidente et explicite, cette lecture n'est pas la seule (ni peut-être la principale) qu'on peut tirer de *Koffi*. D'abord, il est paradoxal que le héros proposé par Gaston Joseph soit un *boy*, figure familière dans la vie coloniale mais soulevant des réticences parmi les Européens face à son pouvoir croissant.¹⁹ La représentation littéraire du *boy* traduit les contradictions de la mentalité de l'époque, une fois l'idée d'assimilation écartée, par rapport à la « transformation » des Africains sous le paradigme de l'association. En effet, entre la société traditionnelle et le monde des Blancs, le *boy* occupe une position en porte-à-faux. Il s'agit d'un hybride, d'un « pseudo-civilisé » (Joseph, 1922, p. 199) qui a perdu son identité « authentique » sans pour autant être devenu français puisque, à la limite, il ne peut qu'imiter la conduite des Blancs. Il n'est dès lors pas étonnant que Delafosse, connaisseur et défenseur de l'Afrique traditionnelle, s'écarte de la lecture d'Angoulvant :

Cette étude où l'observation la plus rigoureuse s'allie à la plus correcte des psychologies, si elle est effectivement le roman vrai d'un Noir, n'est pas absolument celui d'un vrai Noir. Je veux dire que Koffi, ancien boy, déformé par son frottement avec les Blancs et décoloré, si j'ose ainsi m'exprimer, par le vernis peu épais mais tenace dont il

¹⁹ Maurice Delafosse mettait en question les propos de Maran lorsqu'il prétendait s'être inspiré des conversations de ses administrés pour composer son roman: « Peut-être, après tout, est-ce seulement la voix de ses boys qui est parvenue aux oreilles de l'auteur, ce qui expliquerait bien des choses » (Delafosse, 1922c, p. 171).

s'est revêtu à leur contact, devenu interprète, puis roi, et enfin déporté au Gabon en punition de son incapacité à régner, est un Noir non pas exceptionnel (le nombre de ses pareils sont légion), mais en somme anormal ou tout au moins spécial. Il est de ces produits hybrides, généralement voués au malheur, issus des réactions réciproques de deux civilisations dissemblables qui se heurtent sans se compénétrer... Koffi est un déraciné. (Delafosse cité par Lebel, 1925, p. 218)

Le personnage du *boy* permet autrement à Joseph la création d'un comique naïf et bon enfant, d'un humour « blanc » par rapport à l'ironie et à l'humour « noir » de Maran. Or le comique que Gaston Joseph prête au caractère de Koffi dans les premières étapes de sa trajectoire contraste avec le sérieux de son rôle comme médiateur entre l'administration des Blancs et les pouvoirs traditionnels, d'abord comme interprète, ensuite comme roi de son village natal. L'interprète partage avec le *boy* sa position intermédiaire dans la société coloniale ainsi que sa mauvaise réputation parmi les Européens :

[...] pour crucial qu'il soit, son rôle est rarement reconnu. Bien au contraire, la légende populaire, relayée entre autres par les œuvres littéraires et les rapports des administrateurs coloniaux, donne de l'interprète un portrait peu flatteur, celui-ci apparaissant généralement comme un individu corrompu, manipulateur et incompetent. (Mopoho, 2005, p. 78)

Ce n'est peut-être pas par hasard si Joseph a fait de Koffi un interprète à la fin de son parcours car il s'agit d'une étape prévisible dans l'itinéraire ascendant des indigènes à l'époque.

Enfin, le sérieux de sa position comme interprète confine au tragique lorsque, étranger dans son propre pays, Koffi doit affronter le refus de son peuple d'accepter les lois du colonisateur :

Avec tout son cœur, le jeune chef de tribu luttait contre l'inertie et la paresse de ses gens qu'il voulait émanciper, sortir d'une sorte de léthargie les laissant végéter dans la routine, la barbarie et la misère. Il voulait à tout prix les entraîner vers cette civilisation dont il avait reconnu la supériorité et les réels bienfaits. Quels amers mécomptes rencontrait son action ! Et il entendait opposer à ses conseils et à son raisonnement plein de bon sens, les arguments les plus déconcertants, dictés par les soucis du moindre effort à produire. (Joseph, 1922, p. 213)

L'auteur a beau mettre dans les pensées du personnage sa propre thèse sur la question coloniale, en appelant au ralentissement de l'évolution des Africains,²⁰ l'atti-

²⁰ « [...] il se sentait un peu débordé et il lui apparaissait que la domination étrangère exigeait du milieu une évolution hâtive, non en rapport avec la mentalité des autochtones peu préparés à subir une transformation aussi brusque » (Joseph, 1922, p. 214).

tude du milieu traditionnel à l'égard du colonisateur dans *Koffi* reste proche de celle que Maran avait mise en scène dans *Batouala*. D'ailleurs, la société traditionnelle conçue comme une structure tyrannique, de coutumes répugnantes et soumise à la barbarie et à l'indolence ne pouvait pas inviter aux thèses associationnistes ou de « développement séparé » qui dominait la pensée coloniale à l'époque. Quant à Koffi, produit lui-même de cette assimilation « hâtée » qu'il critiquait pourtant :

[...] à force de lutter vainement contre l'adversité, harassé de récriminations, persécuté de part et d'autre, découragé et pris de lassitude, [il] finit par chercher dans l'alcool, l'oubli intermittent de ses responsabilités et des graves soucis du pouvoir. (Joseph, 1922, p. 218)

En résumé, la lecture implicite des éléments et des lignes de force qui traversent le roman de Joseph semble en claire contradiction avec le discours qui est censé en être à la base.²¹ Ou, en tout cas, si le but était de montrer, tel que le suggère Angoulvant, comment Blancs et Noirs, colonisateurs et colonisés étaient parfaitement compénétrés dans la scène coloniale, les premiers dans leur rôle de guides exemplaires des seconds qui, de leur côté, acceptaient voire demandaient de se laisser guider par ceux-là, il ne semble pas que de l'histoire de Koffi on puisse tirer une telle morale.²² Le sort de Koffi lui-même, paradoxalement arrêté par le fonctionnaire qui avait été son maître et déporté au Gabon, ne semble pas non plus traduire une image rassurante du colonisateur ni un quelconque espoir sur l'avenir de la colonisation.

Certes, *Koffi*, œuvre de faible valeur littéraire, ne pouvait pas donner les lettres de noblesse que la littérature coloniale recherchait dès le début du siècle. En effet, à cette époque s'amorce l'idée d'une littérature nouvelle, opposée au roman exotique et au tourisme littéraire autant qu'à la littérature « en chambre » et au primitivisme des avant-gardes, une littérature « de la connaissance » qui montre la colonisation « de l'intérieur ». Comme nous l'avons analysé ailleurs (Rubiales, 2009), ces premiers essais

²¹ Blache s'écarte de la lecture d'Angoulvant en niant à *Koffi* toute valeur de contre-discours et en mettant *Batouala* et *Koffi* sur le même plan. En annexe, il compare des extraits des deux ouvrages pour montrer leur parité.

²² Il reste à savoir si la lecture d'Angoulvant a été suffisamment attentive pour ne pas voir certains passages peu aptes à amender le portrait que Maran faisait des Européens dans *Batouala* : « Ces Européens menaient une existence tellement dérégulée qu'on se demandait comment leur santé la pouvait supporter. L'apéritif s'éternisait. Les cocktails assaisonnés succédaient aux cocktails les plus énergiques dans une ambiance acre de fumée. [...] Les réceptions étaient agrémentées des divertissements les plus inattendus et les plus baroques. L'habitude était de lancer les bouteilles d'apéritif aux domestiques de trois ou quatre mètres de distance. Tant pis si elles s'étaient à terre ou contre les murs » (Joseph, 1922, p. 92-93).

de théorisation se heurtaient pourtant à l'absence d'un modèle français capable de rivaliser avec l'écrivain anglo-indien Rudyard Kipling (1865-1936). La réaction spontanée d'un critique, le lendemain du prix Goncourt, suggérant un lien entre Maran et Kipling, montre que *Batouala* pouvait apparaître, a priori, comme l'exemple de roman colonial le plus accompli à ce jour. Le revirement de l'attitude du dit critique deux mois plus tard, « à tête reposée » et prônant même la réhabilitation de la littérature « du tourisme » qu'il avait « injustement dénigrée », traduit la difficulté d'admettre une œuvre « anti-française » et un écrivain noir comme modèles pour le projet littéraire de la « Plus Grande France ».

Quoi qu'il en soit, on assiste par la suite à un phénomène qui ne relève plus, du moins directement, de la « réponse à *Batouala* » mais de la concurrence pour la légitimité littéraire et de la lutte pour le titre de « Kipling français ». À tout le moins, le succès de *Batouala* a ouvert la voie –éditoriale, entre autres– à de nouveaux « romans nègres » qui ne tardent pas à paraître : *La randonnée de Samba Diouf* (1922) de Jean et Jérôme Tharaud, *Diato, roman de l'homme noir qui eut trois femmes et en mourut* (1923) d'André Demaison, *Ulysse Cafre ou l'histoire dorée d'un Noir* (1924) de Marius-Ary Leblond, *Pellobellé. Gentilhomme soudanais* (avec une préface de Delafosse, 1924), d'Hippolyte et Prosper Pharaud (pseudonyme d'Oswald Durand et Gaillard Goléas), etc. René Trautmann lui-même sera tenté par la fiction et publiera en 1927 *Tu y reviendras... Roman d'aventures et d'amours congolaises*.

Ainsi, dans la même publicité de *Koffi* citée plus haut, l'éditeur encourageait la lecture du *Chef des porte-plume* de Robert Randau, paru à la même époque, dans ces termes : « Tous les lecteurs de *Batouala* voudront lire *Le chef des porte-plume* ». ²³ Dans le numéro de 1922 du *Divan*, un long compte rendu de *La Randonnée de Samba Diouf* (1922) de Jean et Jérôme Tharaud commence comme suit :

M. Maran n'a pas de chance. *Batouala* traîne encore aux étagères des libraires, quand paraît *La randonnée de Samba Diouf*. Je ne ferai pas aux frères Tharaud l'injure de les comparer à M. Maran. Il n'y a entre eux aucune commune mesure. On ne compare pas un vénérable cognac avec de l'alcool à brûler. (P.V., 1922, p. 345)

²³ Maurice Delafosse présentait ainsi le roman d'Hippolyte et Prosper Pharaud, *Pellobellé. Gentilhomme soudanais* (1924) : « Encore une histoire de nègre ! On nous en a servi déjà un certain nombre, depuis quelque temps. C'est vrai et pourtant celle-ci n'est pas de trop. Même après *Koffi*, et même après *Diato*, elle est la bienvenue. Nous sommes plusieurs qui l'attendions, sans trop oser l'espérer, et parmi ceux qui avaient cru conquérir l'Afrique et que l'Afrique a conquis, nous sommes beaucoup qui nous délecterons à retrouver dans le livre les souvenirs de là-bas » (Delafosse dans Pharaud, 1924, p 9).

Après avoir raconté l'intrigue et commenté les qualités du roman, « qu'il faut lire », le critique finissait sur cette phrase qui confirme la perception de *Batouala* comme un roman novateur :

Bref, cette œuvre remarquable [des Tharaud] nous enseigne admirablement la vie et l'âme des Noirs. M. Maran en réalité a eu bien de la chance, et un grand mérite : il est arrivé le premier ! (P.V., 1922, p. 347)

4. Conclusion

La critique des post-indépendances a souvent considéré René Maran comme un Noir « aliéné » par l'idéologie coloniale et « prisonnier » des structures mentales et institutionnelles du colonisateur. Elle oublie ainsi le fait que, contrairement à la plupart des auteurs noirs qui publient dans l'entre-deux-guerres, Maran a fait montre d'une conscience littéraire et d'une indépendance intellectuelle inédites pour l'époque. En attestent sa trajectoire poétique préalable à la publication de *Batouala* et son accès au champ littéraire par des voies qui échappaient au contrôle idéologique et éditorial de l'institution coloniale. Son premier roman *Batouala* lui a valu la reconnaissance d'un prix littéraire prestigieux mais aussi l'hostilité de l'establishment qui n'a pourtant pas réussi à le faire taire malgré la campagne de discrédit entamée contre lui jusqu'à la fin des années vingt.

Les défenseurs de la colonisation ont trouvé inacceptable l'image des fonctionnaires que Maran a donnée dans son roman. Elle mettait à mal le discours officiel de la France sur les colonies au lendemain de la guerre et donnait des arguments anti-français à l'étranger. L'idée d'une censure *forte* écartée, la neutralisation du discours de Maran passait par les « réponses » : si celles-ci ont eu une efficacité limitée, voire nulle, comme contrepoids au discours de Maran, elles ont en revanche procuré une certaine visibilité à des auteurs inconnus jusque là sur la scène publique. En ce qui concerne l'image des Africains que projetait le récit de Maran, les lectures de l'époque ont été très diverses et contradictoires, mais en général on trouvait qu'elle ne leur rendait pas justice. Or ce n'est pas, certes, dans les réponses immédiates à *Batouala* qu'il faut chercher une connaissance plus « approfondie » des Africains. Par contre, *Batouala* a stimulé un courant de « romans nègres » qui se sont proposé de faire « plus vrai » que lui du point de vue ethnologique. Le désintérêt pour la figure du *boy* dans ces romans montre que les auteurs ont puisé dans le milieu traditionnel, dans l'Afrique « authentique », en vue de rendre dans leurs fictions un primitivisme plus en accord avec les attentes du moment. On sait bien que la littérature coloniale, dans laquelle

on classe tous ces « romans nègres », est un objet sur lequel pèse le discrédit littéraire et moral du fait d'avoir servi une cause politique peu recevable pour nos mentalités post-coloniales ainsi que d'avoir brossé de l'Afrique et des Africains une image fautive, stéréotypée sinon raciste. Pourtant, et en partie à cause de *Batouala*, le roman colonial de l'entre-deux-guerres est plus « préservationniste » que « civilisationniste », en accord avec le différentialisme et le culturalisme qui gagnent la pensée de l'altérité dans l'après-guerre. Comme le montre bien Martin Steins (1981), et tout paradoxal que cela puisse paraître, ces textes ont constitué une étape dans la familiarisation avec certaines idées qui ont préparé ce qui serait formulé plus tard comme « valeurs noires » par le mouvement de la Négritude.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Angenot, M. (1989). Hégémonie, dissidence et contre-discours : réflexions sur les périphéries du discours social en 1889. *Études littéraires*, 22(2), 11–24. <https://doi.org/10.7202/500895ar>
- Boisneuf, A. R. (24-2-1922). Question écrite n° 12620. *Journal Officiel de la République Française*, (20), 512.
- Blache, J. (1922). *Vrais Blancs et vrais Noirs d'Afrique au XX^e siècle*. M. Caillette. [Préface de William Guynet].
- Chathuant, D. (2010). Français de couleur contre 'métèques': les députés coloniaux contre le préjugé racial (1919-1939). *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 97(336-337), 239–253. <https://doi.org/10.3406/outre.2010.4464>
- Delafosse, M. (19/20-12-1921). Une œuvre de haine. *Batouala* ou la calomnie. En couronnant ce pamphlet, l'Académie Goncourt a commis une mauvaise action. *La Dépêche Coloniale et Maritime*, (7208), 1.
- Delafosse, M. (8/9-1-1922). Pour les fonctionnaires coloniaux. La fin des scandales. On demande que justice soit faite. *La Dépêche Coloniale et Maritime*, (7218), 1.
- Delafosse, M. (19/20-2-1922). Pour les fonctionnaires coloniaux. Le droit d'écrire. La licence est la pire ennemie de la liberté. *La Dépêche Coloniale et Maritime*, (7254), 1–2.
- Delafosse, M. (26/27-2-1922). Pour les fonctionnaires coloniaux. À propos du droit d'écrire. Quelques précisions. *La Dépêche Coloniale et Maritime*, (7260), 1–2.
- Delafosse, M. (1922a). *L'âme nègre*. Payot et Cie.
- Delafosse, M. (1922b). *Les Noirs de l'Afrique*. Payot et Cie.
- Delafosse, M. (1922c). Sur *Batouala* et autres romans nègres. In *Broussard ou les états d'âme d'un colonial. Sui-vo de ses propos et opinions* (pp. 170–174). Larose [Première édition : 1909].
- Dewitte, P. (1985). *Les mouvements nègres en France (1919-1939)*. L'Harmattan.
- Egonu, I. (1980). Le Prix Goncourt de 1921 et la 'querelle Batouala'. *Research in African Literatures*, 11(4), 529-545. <http://www.jstor.org/stable/3818226>
- Fayolle, R. (1978-1979). *Batouala* et l'accueil de la critique. *Œuvres et critiques: Réception critique de la littérature africaine et antillaise d'expression française*, III(2)-IV(1), 23–29.

- Finaud, G. (21-10-1923). Livres de combattants. *Le mutilé de l'Algérie*, (319), 19–20.
- Joseph, G. (1922). *Koffi, roman vrai d'un Noir*, Éditions du Monde Nouveau. [Préface de Gabriel Angoulvant].
- Lastours, É. (15-2-1922), Question écrite n° 12433. *Journal Officiel de la République Française*, (16), 393.
- Lebel, R. (1925). *L'Afrique Occidentale dans la littérature française depuis 1870*. Larose.
- Lüsebrink, H.-J. (1990). *Batouala, véritable roman nègre*. La place de René Maran dans la littérature mondiale des années vingt. In J. Riesz / A. Ricard, *Semper aliquid novii: Littérature comparée et Littérature d'Afrique, Mélanges offerts à Albert Gérard* (pp. 143–155) Naar Verlag.
- Maran, R. (1921). *Batouala. Véritable roman nègre*. Albin Michel.
- Musoni B. (1962). René Maran et son œuvre [Thèse de Troisième cycle dactylographiée]. Université de Louvain.
- Mopoho, R. (2001). Statut de l'interprète dans l'administration coloniale en Afrique francophone. *Meta*, 46(3), 615–623. <https://doi.org/10.7202/003658ar>
- Ojo-Ade, F. (1978-1979). René Maran devant la critique. *Œuvres et critiques: Réception critique de la littérature africaine et antillaise d'expression française*, III(2)-I(1), 143–155.
- Pharaud, H. et P. (1924). *Pellobellé. Gentil homme soudanais*. Editions du Monde Moderne. [Préface de M. Delafosse].
- Porra, V. (1994). *L'Afrique dans les relations franco-allemandes entre les deux guerres: enjeux identitaires des discours littéraires et de leur réception*. IKO.
- Porra, V. (1997). *Batouala en France et en Allemagne. Genèse et conséquences d'une polémique*. In *Études francophones de Bayreuth*, (1), 43–53.
- P. V. (1922). Les chroniques. *Le divan*, s/n, 345–347.
- Rodes, J. (6-1903). Les romans. L'exotisme nouveau. *La Grande France*, s/n, 351–354.
- Roelens, N. (2008). Censure ou sensure? *Communication & Langages*, (155), 3–26. www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2008_num_155_1_5370
- Roussin, P. (2020). Liberté d'expression et nouvelles théories de la censure. *Communications, Post-censure(s)* 1(106), 17–32. <https://doi.org/10.3917/commu.106.0017>
- Rubiales, L. (2005). Notes sur la réception du Goncourt 1921 en France. *Francofonía*, (14), 123–145. <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=29501409>
- Rubiales, L. (2009). À chacun son Kipling ou les ambiguïtés d'un modèle littéraire. In N. Dodille, *Idées et représentations coloniales dans l'Océan Indien* (pp. 111–123). Presses Universitaires de Paris-Sorbonne.
- Rubiales, L. (2010). Désillusion et frustration : l'administration coloniale contre René Maran. In J.-F. Durand, J.-M. Seillan et J. Sévry, *Le désenchantement colonial* (pp. 218–237). Kailash. http://www.sielec.net/pages_site/FIGURES/rubiales_maran.htm
- Rubiales, L. (2016). René Maran, un dandy noir entre Bordeaux et l'Obangui-Chari (1909-1921). *Les Lettres romanes*, 70(1-2), 159–181. <https://doi.org/10.1484/J.LLR.5.111024>
- s/a (15-12-1921). M. Maran, auteur de *Batouala*, a le Prix Goncourt. *L'Humanité*, (6474), 1.
- s/a. (2-8-1933). Dans la Légion d'Honneur. *Les Annales coloniales*, (87), 3.
- Singaravélou, P. (2008). De la psychologie coloniale à la géographie psychologique. Itinéraire, entre science et littérature, d'une discipline éphémère dans l'entre-deux-guerres. *L'Homme & la Société*, (167-168-169), 119–148. <https://doi.org/10.3917/lhs.167.0119>

- Siger, C. [Ch. Régismanset] (15-2-1922). Questions coloniales. Littérature et colonies. *Mercur de France*, (568), 197–203.
- Steins, M. (1981). Entre l'exotisme et la négritude : la littérature coloniale. *L'Afrique littéraire et artistique*, (58), 71–82.
- Trautmann, R. (1922). *Au pays de Batouala, Noirs et Blancs en Afrique*. Payot. [Préface de Pierre Mille].
- Zinsou, É. / Zouménou, L. (2004). *Kojo Tovalou Houénou précurseur. 1887-1936. Pannégrisme et modernité*. Maisonneuve & Larose.

Lourdes Rubiales est enseignante de littératures en langue française à l'Université de Cadix (Espagne) et responsable du groupe de recherche « Estudios de francofonía » (PAI-375). Elle s'intéresse aux discours (politiques, scientifiques et littéraires) émanant de la colonisation française. Dans cet axe se situent ses travaux sur l'écrivain d'origine guyanais René Maran – parmi lesquels sa thèse de doctorat, soutenue en 2006 (René Maran o la emergencia de un escritor en el contexto colonial y negroafricano francófono) – ainsi que plusieurs articles sur la littérature coloniale des années 20 et 30 du XX^e siècle.

Elle s'intéresse aussi aux processus de production, de légitimation et de réception de la littérature et à la dynamique régissant la littérature française/francophone dans le contexte de la littérature mondiale. Dans cet axe s'encadre sa participation à deux projets du centre de recherches « Écritures » de l'Université de Lorraine (France) et ses travaux sur le discours théorique de la littérature négro-africaine. On peut également citer dans ce domaine de recherche ses travaux plus récents sur les relations culturelles et littéraires entre la France et l'Espagne.

Elle a participé à plusieurs colloques internationaux, organisés par l'APELA (Association pour l'étude des littératures africaines), la SIELEC (Société internationale d'étude des littératures de l'ère coloniale), le CIRESC (Centre international de recherche sur les esclavages et post-esclavages du CNRS), le CEAN (Centre d'études d'Afrique Noire), le CERPANAC (Centre d'études et de recherches sur les pays d'Afrique noire anglophone et du Commonwealth), le CIEF (Conseil international d'études francophones), etc. Elle a été secrétaire de la revue *Francofonía* et éditrice du volume monographique de la série *L'Autobiographie dans l'espace francophone* (IV. Les Caraïbes et l'Océan Indien). Finalement, elle a publié des articles dans des revues (*Les Cahiers du CERPANAC*, *Les cahiers de la SIELEC*, *Cédille*, *Les Lettres Romanes*, *Thélème*, etc) et dans des ouvrages collectifs de prestige (*Karthala*, *PUPS*, *Peter Lang*, *Classiques Garnier*, etc.).